

Le comité de sélection de la fédération française de voile (FFVoile) propose au comité national olympique et sportif français (CNOSF) le sportif suivant pour les épreuves de voile des jeux olympiques (J.O.) 2016 de RIO DE JANEIRO (Brésil) :

- Laser Standard : Jean Baptiste BERNAZ

Le comité de sélection reste compétent pour proposer un remplaçant, y compris après validation par le CNOSF du sélectionné proposé et jusqu'à la date limite des inscriptions nominatives aux J.O. de RIO 2016, ceci afin de pallier d'éventuels forfaits constatés, notamment pour raison de blessure après avis du médecin de l'équipe de France de voile, de méforme notoire constatée par le directeur technique national (DTN), de non-respect de la charte olympique ou de la charte du sportif de haut niveau, de sanction disciplinaire, de non-respect du programme de préparation olympique constaté par le DTN ou de toute autre situation, notamment de force majeure, ne permettant au sportif concerné de bénéficier de sa pleine et entière intégrité physique.

Fait à PARIS, le 1^{er} février 2016

Claire FOUNTAINE

Vice-présidente

Chargée du haut-niveau

Jacques CATHELINÉAU

Directeur technique national

Guillaume CHIELLINO

Directeur de l'équipe

de France de voile



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.